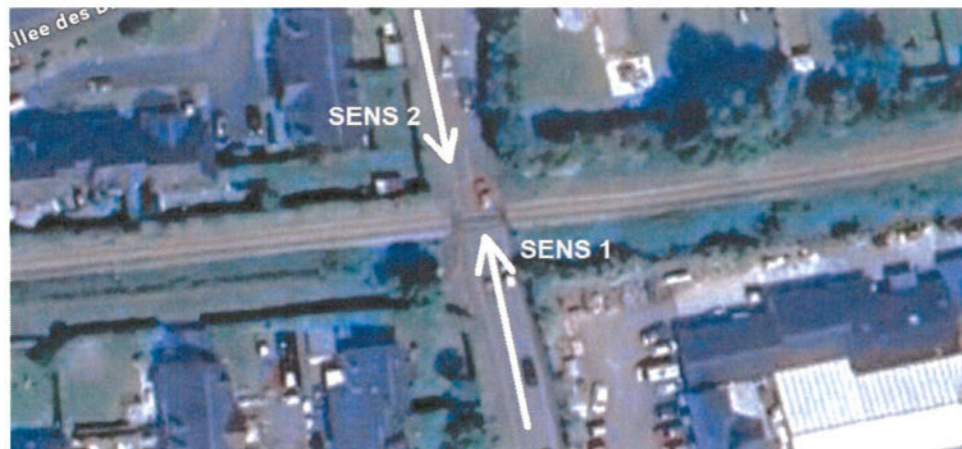


Description du passage à niveau

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Caractéristiques		Caractéristiques		Caractéristiques		Caractéristiques	
Classe voirie :	Route départementale	Ligne ferroviaire :	379000	PN n°	111	PK :	046+0202
278 - Avenue de la Vallée		Ligne de Mézidon à Trouville-Deauville		En agglomération		Oui	
Nbre de voies	2	Nbre de voies ferrées	1	Type de PN	Véhicules SAL2 public		
Trafic moyen	2 777	Nbre de trains moy. / jour	3	Largeur chaussée au PN (m)	5,00 m		
Part de poids lourds (%)	4	Période d'exploitation (horaires de début et de fin)		Longueur du PN entre barrières (m)	8,00 m		
Vitesse réglementaire km/h	30km/h	Vitesse limite de ligne au PN km/h	89	Angle voie ferrée / route (degrés)	90 °		
Vitesse pratiquée km/h	38km/h	Si ligne électrifiée, type :		Profil difficile	Non		
Pt singulier à proximité	oui non	Moment	8 331	Fermetures prolongées (gare à proximité...)	non		
Distance de visibilité sur le feu de droite du PN (m)	sens 1 10 sens 2 50	Collisions et heurts Sur les 10 dernières années		Commentaires :			
Présence piétons	oui	Nbre de collisions avec un train	0				
Cyclistes	oui	Nbre de heurts sur installations	0				
Bus, autocars	oui	Nbre de tués	0				
Transpt except. Ou gros engins agric.	non	Nbre de collisions et heurts de nuit	0				
Voie orientée est-ouest (soleil rasant)	non						
Environnement	Nature de l'environnement autour du PN : Urbain						
	Description : Zone d'habitation dense. Camping à proximité.						
Activités à proximité du PN	oui	Projets en cours pouvant impacter le PN :					non si « oui », listez :
Panneaux publicitaires	non	Information. La commune a récupéré la route départementale par convention de 2011.					
Si urbain, éclairage public	oui	Une vérification est en cours. Le diagnostic est effectué avec la commune.					
Commentaires : Entrée du Camping de la Vallée à 60 m.							

Schéma du PN (d'après une vue aérienne, un plan ou dessiné à la main) :



Document de diagnostic de sécurité routière des passages à niveau

Grille d'Evaluation et Pistes d'Actions

Inscrit au PSN :

NON Inscrit

PN n° 111



Commune : St-Arnoult Dép. Calvados

Classe de la voirie : Route départementale 278 - Avenue de la Vallée

Ligne ferroviaire, nom et n° 379000 Ligne de Mézidon à Trouville-Deauville

Date 29/05/2024 / Heures 11h00

Classement PN : **1ère Catégorie**

Grille d'évaluation

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

	Inspection	Inspection		Inspection	Inspection			
Questions	Sens 1 vers :			Sens 2 vers :			Commentaires	
PN 111 - 379000 046+0202	Mairie			Camping de la Vallée				
Date : 29/05/2024	Oui	Non	NC	Oui	Non	NC		
GEOMETRIE								Si réponse « non », décrivez le défaut
I1 : Les caractéristiques géométriques du passage à niveau permettent un bon franchissement pour tous les types de véhicules	X			X				
I2 : Le passage à niveau est suffisamment éloigné de tout point singulier (carrefour, tourne à gauche, virage serré, rétrécissement de chaussée, etc.)		X			X		Sens 1 : 1 branche VC à 50 m et entrée camping. Sens 2 : 2 branches VC à 40 m.	
I3 : Si un point singulier existe, son mode de gestion permet d'éviter que des véhicules se retrouvent bloqués au niveau du PN	X			X				
VISIBILITE								
II1 : La visibilité en approche ⁽¹⁾ sur le PN est correcte : à la vitesse réglementaire, la distance de visibilité sur le feu de droite ou la Croix de St André est supérieure à la distance d'arrêt ⁽²⁾		X		X			Sens 1 : La végétation cache complètement le feu de droite.	
II2 : La signalisation avancée annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche		X		X			Sens 1 : Il reste les balises J10 3 bandes et 2 bandes de l'ancienne signalisation.	
II3 : La signalisation de position annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche	X			X			Sens 1 : Un 30 km/h a été placé avant le panneau d'agglomération qui réautorise le passage à 50 km/h.	
LISIBILITE								
III1 : Le type et le mode d'exploitation de la route sont compatibles avec une bonne perception du passage à niveau pour l'utilisateur (pas d'effet de surprise)		X			X		La lisibilité serait améliorée par la pose de clôtures blanches. Dans le quadrant 2, la clôture actuelle ponctuellement réduit la largeur du trottoir.	
III2 : La signalisation verticale et les barrières sont facilement identifiables de jour comme de nuit (pas de pollution visuelle)	X			X				
III3 : La perception des feux R24, du platelage du passage à niveau, des barrières en cours de fermeture permettent de bien situer l'endroit où l'utilisateur doit s'arrêter	X			X				
III4 : De nuit, le passage à niveau (feux et barrières notamment) est perceptible malgré les feux des autres véhicules	X			X				
MODES ACTIFS								
IV1 : Les aménagements prennent en compte la circulation des vélos et piétons, l'accessibilité est développée au maximum pour les personnes à mobilité réduite		X		X			Un pictogramme piétons est présent côté IMPAIR.	
IV2 : Le guidage des piétons vers le PN et la perception de l'endroit où ils peuvent traverser la voie ferrée est suffisant (y compris dissuasion des cheminements interdits)		X			X		Non-conformité à court terme. La piste cyclable en Q2/Q3 est bi-directionnelle. Cette piste sert d'accès à l'avenue verte par les modes actifs.	
IV3 : En cas de proximité d'une gare, le cheminement des piétons le long de la voie ferrée est dissuadé et il existe un cheminement satisfaisant			X			X		
AUTRE								
V : En cas de fermeture prolongée, le passage en chicane est dissuadé par l'aménagement et les équipements du passage à niveau			X			X	Non conformité piste cyclable à moyen terme.	

NC : Non concerné (1) la voie concernée est la voie routière principale, voie qui coupe la voie ferrée (2) voir rapport « Proposition pour le diagnostic de sécurité de passages à niveau » partie 2.2.1 et 2.5

Pistes d'actions

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

	Actions	Actions		Validation	Validation	
Pistes d'actions				Suite donnée		
les numéroter si plusieurs pistes pour la validation				1 - piste d'action retenue 2 - date estimée de réalisation de la piste d'action retenue 3 - le(s) gestionnaire(s) qui prend en charge la réalisation de l'action retenue s'identifie par R (routier) et/ ou F (ferroviaire)		
				1	2 3	
GEOMETRIE						GEOMETRIE
Aucune. La signalisation d'agglomération prend en compte toutes les branches.						
Immédiat. La commune va couper la partie qui déborde sur la voirie. à court terme. Mise à blanc de la végétation dans l'emprise SNCF.	Commune : Intervention immédiate.	29/05/2024	R			
Sens 1 : Supprimer les balises J10 3 bandes et 2 bandes.	SNCF RESEAU : La mise à blanc effectuée.	31/12/25	F		VISIBILITE	
Déplacer le panneau 30 km/h après le pont de la Touques.	Commune : Supprimer les balises.	juin-24	R			
Poser des clôtures blanches dans les 4 quadrants. Dans le quadrant 2, étudier le recul de la clôture pour maintenir la largeur du trottoir.	Commune : Déplacer le panneau.	juin-24	R			
LISIBILITE						LISIBILITE
SNCF RESEAU : Poser les clôtures.	31/12/25	F				
MODES ACTIFS						MODES ACTIFS
Remplacement du pictogramme lumineux par mise en œuvre d'un feu 1Ter au dos du feu 2.	SNCF RESEAU : Le pictogramme remplacé.	31/12/2025	F			
Supprimer les informations d'autorisation aux cyclistes du Camping vers la Mairie. Poser un panneau : Cyclistes mettre pieds à terre avant de traverser le passage à niveau.	Commune : L'information effectuée.	juin-24	R			
Poser un pododactile en Q2.	Commune : Poser le panneau.	sept-24	R			
Etudier en concertation, Commune/SNCF RESEAU l'aménagement à privilégier.	SNCF RESEAU : Le pododactile posé.	31/12/25	F			
AUTRE						AUTRE
Commune : Fait la demande d'une rencontre par l'adresse générique SNCF RESEAU, pour les dossiers tiers.	sept-24	R				

Annexe photos n° 1	Photos / Plans / Schémas			
	Sujet :	Visibilité.		
	PN n°	PN 111 - 379000	Commune :	St-Arnoult
	date :	29/05/2024		

Commune : Sens 1.
Nettoyer la partie sur voirie masquant le feu de droite.



SNCF RESEAU : Mise à blanc de lemprise en Q1.



Annexe photos n°2	Photos / Plans / Schémas			
	Sujet :	Visibilité.		
	PN n°	PN 111 - 379000	Commune :	St-Arnoult
	date :	29/05/2024		

Commune : Sens 1. Supprimer les anciennes balises après le giratoire.



Commune : Le 30 km/h se retrouve annulé par le panneau d'entrée de la commune.
Déplacer le panneau 30.



Situation projetée.



Annexe photos n°3	Photos / Plans / Schémas			
	Sujet :	Lisibilité.		
	PN n°	PN 111 - 379000	Commune :	St-Arnoult
			date :	29/05/2024

SNCF RESEAU : Poser des clôtures blanches dans les 4 quadrants.



En Q2. Etudier la suppression du rétrécissement de trottoir.



Annexe technique n° 1	Compléments techniques au diagnostic en		Évaluation	Pistes d'actions	
	Sujet :	Modes actifs.		Thème	Question(s)
	PN n°	PN 111 - 379000	Commune :	St-Arnoult	date :

SNCF RESEAU : Sur trottoir sens 1. Programmé pour 2025.



Commune : Supprimer l'autorisation aux cyclistes, sur le trottoir, pour le sens 1.



Au dos du panneau carré, poser une signalisation pour les cyclistes, mettre pieds à terre. Plusieurs choix sont possibles. Il faudra penser aux étrangers qui sortent du camping.



Commune/SNCF RESEAU : Une concertation aura lieu sur place pour étudier l'emprunt du passage à niveau par les modes actifs.

